



Département du Gard
Commune de Gaujac

Liberté – Égalité - Fraternité

Date : le 26 février 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 24 février 2026 à 20 h 30

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

1. **Approbation du procès-verbal et des délibérations du Conseil Municipal du 17 décembre 2025**
Approuvé à l'unanimité
2. **1^{ère} Délibération** : Modification des statuts du SIVU de L'Yeuseraie,
Approuvé à l'unanimité
3. **2^{ème} Délibération** : Tableau des effectifs – Suppression d'un poste d'attaché et création d'un poste d'agent de Maîtrise à la suite de l'arrêté de promotion interne du Centre de Gestion du Gard et suppression du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} Classe),
Approuvé à l'unanimité
4. **3^{ème} Délibération** : Avenant N° 1- Marché de travaux « Aménagement du Chemin de Connaux & Chemin de la Cigalière »,
Approuvé à l'unanimité.
5. **4^{ème} Délibération** : Inscription au programme d'investissement du SMEG pour les travaux de « dissimulation Coordination – Voirie « *Impasse du Grant Treillas et chemin de l'Argillier* »,
Approuvé à l'unanimité
6. **5^{ème} Délibération** : Demande d'aides financières et approbation du plan de financement pour les travaux de « désimperméabilisations des cours écoles »
Approuvé à l'unanimité
7. **6^{ème} Délibération** : Demande d'aides financières et approbation du plan de financement pour les travaux VRD et sécurisation « *Chemin du Grand Treillas et Chemin de l'Argillier* »
Contre 0- Abstention : 1 -Approuvé à la majorité
8. **7^{ème} Délibération** : Fonds de concours 2026 -
Approuvé à l'unanimité.
9. **8^{ème} Délibération** : Résiliation du contrat de forage « Carrières du Valloubier » du 30 novembre 2004 et son avenant N° 1 signé le 09 décembre 2005 à la demande de la Société Bétons Granulats Sylvestre »
Approuvé à l'unanimité.



Département du Gard
Commune de Gaujac

Liberté – Égalité - Fraternité

10. 9^{ème} Délibération : Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections »,
Approuvé à l'unanimité

11. 10^{ème} Délibération : Revalorisation des indemnités élus conformément à la loi du 8 décembre 2025,
Approuvé à l'unanimité

12 Informations du Maire

**Le Maire,
Maria SEUBE**

